

Sécurité incendie

dans les résidences accueillant des personnes
présentant des limitations à l'évacuation

Mieux gérer
le risque
en
4
étapes

Les exploitants des résidences et les ressources
doivent s'assurer que :

- 1** Les employés et les remplaçants suivent une formation sur la sécurité incendie.
- 2** Les résidents sont informés sur la sécurité incendie et sur les bons comportements à adopter.
- 3** Les stratégies d'évacuation sont établies.
- 4** Les exercices d'évacuation sont effectués tous les 6 mois.

www.prevenirlefeu.com

4 étapes

pour mieux gérer le risque en sécurité incendie dans votre résidence

Avant de passer à la prochaine étape, vous devez d'abord élaborer votre plan de sécurité incendie. Une bonne préparation est la clé du succès pour une évacuation efficace et sécuritaire. Votre plan de sécurité incendie vous permettra de récupérer toute l'information nécessaire à une bonne intervention.

1. Je m'assure que mes employés et mes renseignements ont suivi la formation sur la sécurité incendie

Vous-même, vos employés et vos employés doivent suivre une formation sur la sécurité incendie qui a été élaborée spécialement pour les personnes travaillant après les heures normales de travail. La formation doit être donnée par un professionnel de la sécurité incendie. Pour plus d'information sur la formation sur la sécurité incendie, visitez le site www.premiersocours.com.

Une attention de formation sera envisagée pour chaque personne ayant suivi la formation en ligne et remplissant tous les questionnaires à l'issue de chaque module. Ces renseignements seront ensuite compilés dans un base de données permettant de vérifier les connaissances générales des personnes concernées en matière de sécurité incendie.

Pas d'Internet? Pas de problème!

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez contacter le responsable de l'établissement de santé et de services sociaux de votre province à tous les renseignements relatifs au module en français. Le module est disponible en français et en anglais. Le module est disponible en français et en anglais. Le module est disponible en français et en anglais.

2. J'informs mes résidents sur la sécurité incendie et sur les bons comportements à adopter

Pour prévenir les risques de détérioration et de dommages matériels sur la sécurité incendie, il est important que les résidents soient informés et éduqués sur la sécurité incendie. Les résidents doivent être informés et éduqués sur la sécurité incendie et les bons comportements à adopter. Pour plus d'information et de renseignements sur la sécurité incendie, visitez le site www.premiersocours.com.

3. J'élabore mes stratégies d'évacuation

Les plans d'évacuation doivent être adaptés à votre établissement, votre site et vos besoins. Les plans d'évacuation doivent être élaborés et mis à jour régulièrement. Les plans d'évacuation doivent être élaborés et mis à jour régulièrement. Les plans d'évacuation doivent être élaborés et mis à jour régulièrement.

4. J'effectue des exercices d'évacuation tous les 6 mois

La sécurité incendie est un enjeu majeur pour les établissements de santé et de services sociaux. Les établissements de santé et de services sociaux doivent effectuer des exercices d'évacuation tous les six mois. Les exercices d'évacuation doivent être effectués tous les six mois. Les exercices d'évacuation doivent être effectués tous les six mois.

La sécurité incendie est encore considérée comme négligée.

Une évaluation en gestion du risque en sécurité incendie doit être effectuée dans votre résidence.

Cette évaluation sert à vous être plus responsable et à vous assurer que les protocoles adéquats sont en place et à identifier les solutions de votre établissement pour éliminer les risques et les prévenir.

Quelles solutions peuvent être élaborées?

- Réviser les protocoles existants en matière de sécurité incendie.
- Évaluer les risques existants en matière de sécurité incendie.
- Élaborer des protocoles adéquats en matière de sécurité incendie.

Pour toute question, veuillez contacter le responsable de l'établissement de santé et de services sociaux de votre territoire.

Fiche 1 : Mesures particulières d'aide à l'évacuation

Présence	Étage	N° de chambre ou de logement	Nom du résident	Code d'évacuation ¹ Vert – Jaune – Rouge	Mesures particulières d'aide à l'évacuation ²
Absent					
Manquant					
Présent					
Voisin					

NOTES :

1. A partir des réponses de la grille d'analyse de la capacité à évacuer des résidents (voir le [Complément – Fiche 1](#)), attribuez à chacun un code parmi les trois suivants :

Code VERT : Le résident peut se déplacer sans l'aide d'une autre personne dans un lieu sécurisé.

Code JAUNE : Le résident peut, avec l'aide d'une autre personne, se rendre dans un lieu sécurisé.

Code ROUGE : Le résident a besoin d'un accompagnement continu et/ou de mesures spéciales pour être transporté dans un lieu sécurisé.

2. Indiquez dans cette colonne les équipements nécessaires et les mesures particulières à prendre pour permettre l'évacuation en lieu sûr du résident (voir le [Complément – Fiche 1](#)).

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Initiales :

Consignes au Coordonnateur de l'évacuation

Fiche 3A : Consignes au coordonnateur de l'évacuation – Systèmes d'alarme incendie à signal simple

Lors du déclenchement de l'alarme

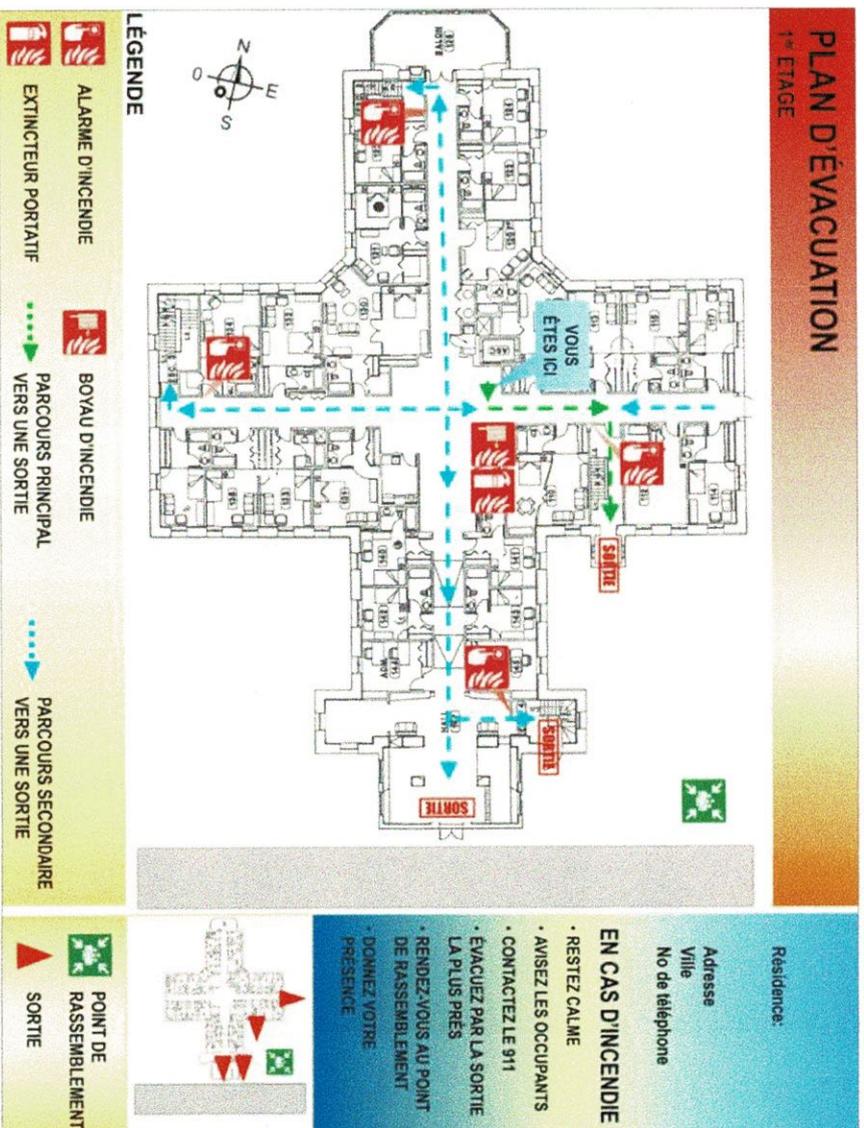
1. Appelez le 911.
2. Vérifiez le lieu de l'incendie sur le panneau d'alarme incendie.
3. Assurez-vous que la personne désignée a été dépêchée pour vérifier la zone touchée.
4. Préparez le plan de sécurité incendie et les clés/outils d'accès pour les pompiers.
5. Assurez les communications avec le personnel sur les étages.
6. Faites le décompte des personnes évacuées au moyen de la liste des résidents.
7. Avisez les pompiers de l'endroit où le feu s'est déclaré et, le cas échéant, de la présence de personnes à l'intérieur.
8. Réintégrez le bâtiment uniquement après autorisation des pompiers.
9. S'il s'agit d'une ALARME NON FONDÉE (FAUSSE ALARME), assurez-vous que :
 - le signal est interrompu,
 - la procédure établie avec le service de sécurité incendie est suivie,
 - les pompiers sont rappelés et que les occupants sont avisés et rassurés,
 - la procédure de réintégration est bien suivie

Autres consignes

- Préparez, le cas échéant, la liste des personnes blessées en inscrivant le nom de l'hôpital où elles ont été transportées
- Coordonnez au besoin le transport, l'hébergement temporaire, la distribution de médicaments, la restauration, etc
- Informez de la situation les proches des personnes évacuées et, au besoin, les médias.

Plan d'évacuation

Fiche 7 : Plan d'évacuation



Complément – Fiche 8 : Programme Voisins secours

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une résidence pour personnes âgées est soumise à un règlement intérieur qui définit les règles de vie de la résidence.

SOUHAITIEZ-VOUS

offrir votre soutien à ces résidents en cas d'urgence ?

SI L'ÉTABLISSEMENT ET LA COOPÉRATION

font partie de vos valeurs, envisagez l'option secours.

COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME D'URGENCE ?



Vous pouvez consulter le règlement intérieur de la résidence et le compléter.

QUELLE SERA VOTRE RÔLE ?

En cas d'urgence, aide et accueil dans votre domicile.

Réconfort et soutien.

Appel au 911 pour signaler la présence et l'identité des personnes secourues.

Aide et accueil temporisés en cas d'urgence

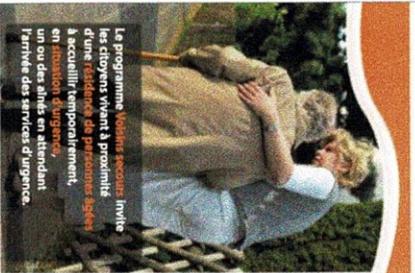
Lors d'un incident à la résidence de personnes âgées, les secours sont envoyés sur place.

Si vous êtes à la résidence ou à proximité de la résidence, vous devez vous rendre à la résidence rapidement pour apporter votre aide et votre soutien.

En attendant les intervenants d'urgence (pompiers, policiers, ambulanciers, etc.), vous pouvez aider, accompagner et soutenir les résidents en cas d'urgence.

Vous pouvez aussi :

- vous occuper de la personne secourue ;
- vous occuper de la personne secourue ;
- vous occuper de la personne secourue ;



Le programme **Voisins secours** invite les citoyens vivant à proximité d'une résidence des personnes âgées à accueillir temporairement, en situation d'urgence, un ou des aînés en attendant l'arrivée des services d'urgence.



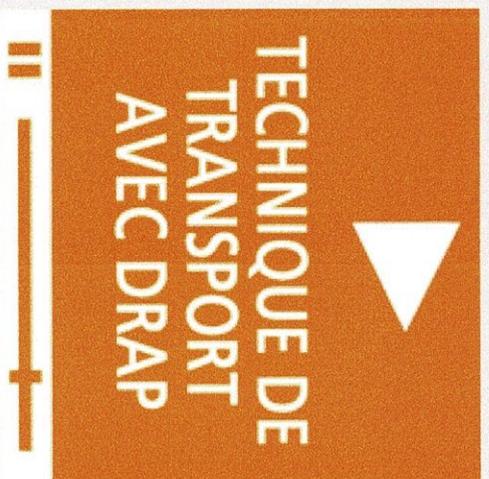
Signallement des personnes âgées secourues
Vous êtes invité à composer le 911 pour signaler la présence et l'identité des personnes âgées secourues dans votre domicile. Le personnel et les pompiers s'en occuperont en cas d'urgence.

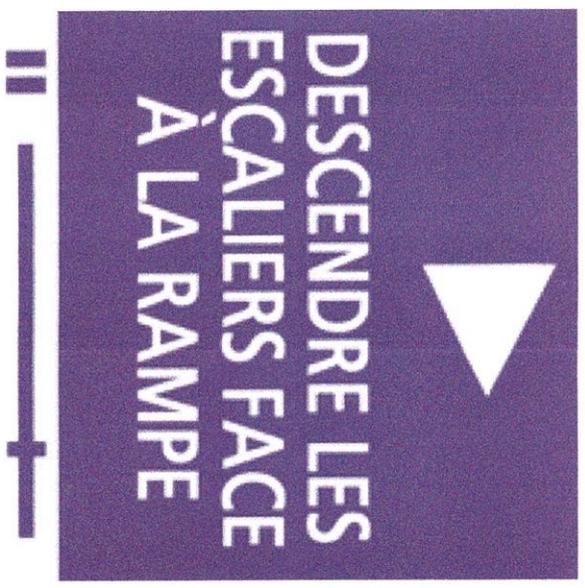
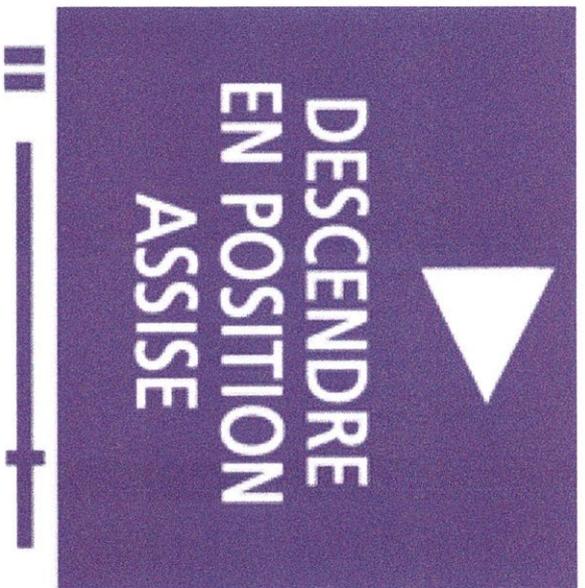
Mise à jour annuelle
Chaque année, l'ensemble des bénévoles effectue une mise à jour de la liste des voisins secours. En tout début de l'année, vous serez informés de la date de la réunion de mise à jour de la liste des voisins secours. Le nombre de bénévoles s'élèvera, en fonction de la situation de la résidence.

VOISINS SECOURS

Voisins

Évacuer une personne à mobilité réduite.





Quoi faire en situation d'urgence?

Fiche: information sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

Nom et adresse de la résidence :

Allée ou phase concernée :

Type de bâtiment

Nombre de chambres :

Nombre de logements :

Nombre maximal de résidents pouvant être accueillis :

Combustible

Incombustible

Précisions :

Nombre d'étages hors sol :

Sous sol :

Accessible aux résidents

Avec chambres

Moyens de limiter la propagation du feu et de la fumée, lieux sécuritaires et issues

Réseau de gicleurs à eau :

dans tout le bâtiment

dans une section du bâtiment

Précisions :

Compartmentation horizontale :

Cage d'escalier fermée

Dispositif de fermeture automatique homologué présent

Cage d'escalier pressurisée

Précisions :

Compartmentation verticale :

Séparation coupe-feu

Nombre :

Mur coupe-feu

Nombre :

Précisions :

Galerie, coursive, terrasse ou balcon possédant un ou des escaliers menant au sol et incombustible ou protégé

Précisions :

Issues : Nombre de sorties extérieures (incluant cages et balcons) :

Dégagées

Déverrouillées de l'intérieur

de l'extérieur

Système de contrôle d'accès :

Pour sortir

relié au système d'alarme incendie

Pour entrer

Nombre de cages d'escaliers fermées menant directement à l'extérieur :

Deux moyens d'évacuation à partir de chaque chambre et/ou logement

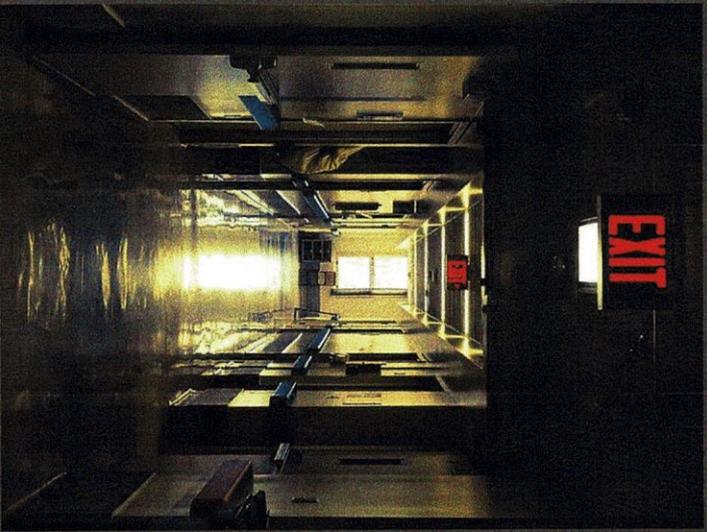
Précisions :

Eclairage de secours :

Corridors

Escaliers d'issue

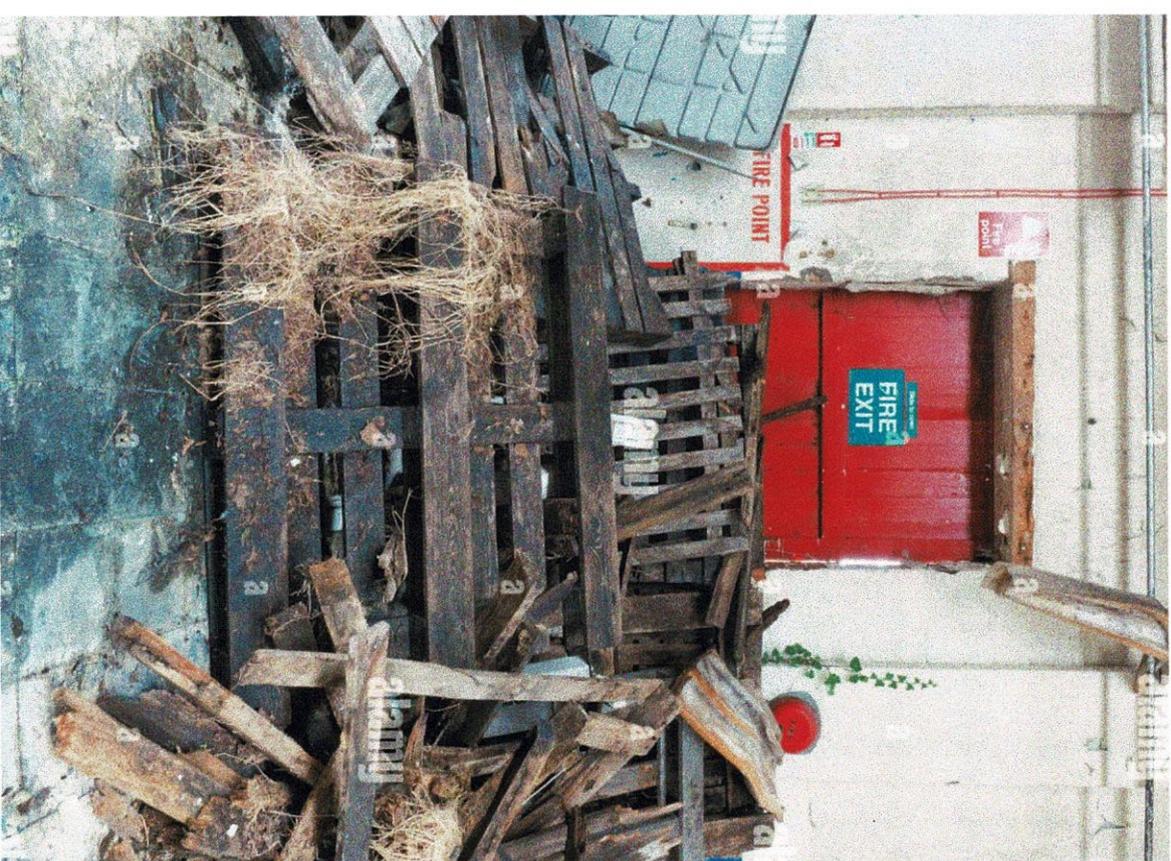
Issues



Sortie de
secours



Suite...



**Sortie de secours
obstruée**

Point de
rassemblement

